

soumis à un contrôle international efficace. En attendant, le Canada continuera d'aider autant que possible à renforcer la défense collective et à favoriser la collaboration la plus étroite au sein de l'OTAN, des deux côtés de l'Atlantique.

Mon Gouvernement continuera à travailler au resserrement des liens du Commonwealth, lesquels sont d'une grande importance pour le monde libre, et pour l'amélioration des relations entre les continents. Mon Premier Ministre assistera à la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, où l'on discutera, entre autres choses, de l'expansion des échanges commerciaux et de la création d'un secrétariat du Commonwealth.

Mes Ministres attachent une grande importance aux relations de bon voisinage du Canada avec les États-Unis et à la conclusion d'arrangements pratiques et mutuellement avantageux entre les deux pays. Il vous sera demandé d'approuver une résolution au sujet de l'accord important, récemment conclu avec les États-Unis, sur l'industrie automobile.

*Membres de la Chambre des communes,*

Mes Ministres estiment que la nécessité s'impose de réformer la procédure de la Chambre des communes, afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement du travail considérable qu'exige la satisfaction des besoins de la population canadienne à notre époque. Mes Ministres vous présenteront donc des propositions de réforme, fondées sur l'excellent travail accompli par votre comité de la procédure et de l'organisation et sur l'étude qu'a faite mon Gouvernement des méthodes qui, aux Parlements de Westminster et d'ailleurs, ont permis de concilier débat et critique utiles et bonne expédition des affaires publiques.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Mes Ministres vont continuer à poursuivre une politique qui assure la force et l'unité de la Confédération canadienne. Cette ligne de conduite a permis de réaliser et de renforcer, à l'échelle nationale, dans le domaine des pensions et dans d'autres domaines, des programmes qui n'eussent pas été possibles à défaut de meilleurs mécanismes de consultation et d'une action concertée qui tiennent compte, comme il se doit, du caractère fédéral de notre pays. Mes Ministres vont continuer à améliorer les méthodes et les pratiques qui gouvernent les relations fédérales, de façon que tous les Canadiens puissent se sentir servis également par la Confédération.

Lorsque les provinces auront dûment notifié leur assentiment, vous serez invités à approuver une Adresse à la Reine pour obtenir que la constitution du Canada puisse être modifiée au Canada, selon les modalités dont

il a été convenu entre mon Gouvernement et les gouvernements de toutes les provinces.

Vous serez appelés à autoriser mon Gouvernement à prescrire que l'«O Canada» devienne l'hymne national du Canada et que le «Dieu protège la Reine» soit reconnu comme l'hymne royal au Canada.

Notre pays connaît un taux élevé de croissance économique. Les échanges commerciaux augmentent. L'industrialisation s'intensifiant de plus en plus, les occasions d'emploi pour les Canadiens augmentent rapidement; les revenus et les niveaux de vie montent; le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi bas depuis bon nombre d'années.

Toutefois, les grandes possibilités de notre économie ne se réalisent pas pleinement. Les talents de nombre de nos citoyens se perdent à la suite de la pauvreté, de la maladie, de l'insuffisance de l'instruction et de la formation, de l'inégalité des occasions d'emploi. S'attaquer à ces problèmes, améliorer les chances des personnes actuellement désavantagées, c'est relancer l'expansion économique et raffermir l'unité de notre pays.

Aussi, mon Gouvernement est-il à mettre au point un programme en vue d'utiliser pleinement nos ressources humaines et d'éliminer la pauvreté parmi notre peuple. Ce programme comprendra des mesures améliorées pour la mise en valeur régionale, la réaffectation et la formation des travailleurs, le réaménagement des régions rurales, l'aide aux nécessaires, le réaménagement des quartiers délabrés et surpeuplés dans nos villes, et la création de nouvelles possibilités pour les jeunes Canadiens. En plus de raffermir et d'élargir les mesures relevant du gouvernement fédéral, le programme sera conçu de façon à les mieux intégrer aux programmes provinciaux. Étant donné l'importance de ce programme, mon Premier Ministre assumera directement, avec l'aide d'un secrétariat spécial, la responsabilité de sa coordination. Mon Gouvernement proposera la tenue d'une conférence fédérale-provinciale spéciale afin de tâcher d'obtenir l'entière collaboration des provinces et la coordination de leurs politiques avec les siennes.

En tant qu'un des principaux éléments de ce projet, le programme de développement régional de mon Gouvernement, qui a déjà contribué pour beaucoup à l'expansion industrielle des régions à chômage élevé, sera étendu, après consultations avec les provinces, à d'autres régions où les revenus sont peu élevés. Vous serez priés d'approuver des mesures visant à favoriser l'expansion industrielle dans ces régions et à permettre aux gens de profiter pleinement des possibilités d'emploi accrues qui en résulteront.

Mon Gouvernement proposera également des mesures améliorées en vue de faciliter la